



VIGILANCE & ACTION

"Il n'y a qu'une fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour se tenir debout et qui se couchent pour mourir. Le destin d'une nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de destruction".

J.-d. Gaulle

N° 263 mars 2011

Le journal de la droite civique, gaulliste et patriote

<http://www.lemil.org>

Partie I

L'ISLAM EN FRANCE : LA RÉALITÉ EN FACE

par Jacques ROUGEOT, professeur émérite à la Sorbonne

Décidément, même si la bien-pensance a de plus en plus de mal à étouffer les voix discordantes qui veulent se faire entendre librement, il se trouve encore des questions qui sentent le souffre. Au premier rang de celles-ci figure sans contestation l'islam. Ces dernières semaines en ont fourni l'illustration.

Les médias ont d'abord annoncé l'organisation d'un grand débat sur l'islam à l'initiative conjointe de l'Élysée et de l'UMP. Les journalistes étaient allés un peu vite en besogne, car il s'agissait en fait d'un débat sur la laïcité. Malgré tout, il était bien évident que l'islam serait au centre de ce débat, puisque c'est bien sa présence massive et récente sur notre territoire qui amène à poser aujourd'hui la question de la laïcité que personne ne songeait à ramener plus d'un siècle après le vote de la loi de 1905. Les tenants de la langue de bois et autres partisans de la politique de l'autruche sont aussitôt montés à l'assaut pour dénoncer l'inopportunité d'un tel dé-

bat et essayer de le faire annuler. Heureusement, ils n'ont pas obtenu satisfaction, malgré l'acharnement qu'ils ont apporté à la défense de leur mauvaise cause.

Leurs arguments sont révélateurs de leur volonté d'étouffer la vérité. Ils ont d'abord dénoncé le caractère « électoraliste » du débat. Même s'il en était ainsi, on ne voit pas pourquoi la majorité au pouvoir devrait se tirer une balle dans le pied en organisant un débat impopulaire. Si celui-ci est « électoraliste », c'est qu'il correspond à une attente de l'électorat, ce qui semble démocratiquement correct. La seule question est de savoir si ce débat, en lui-même, porte sur un vrai sujet et s'il vient à son heure. La réponse est, pour nous, doublement positive. Un autre argument consistait à invoquer le précédent prétendument désastreux du débat sur l'identité nationale. En fait, il est vrai que ce débat avait été foisonnant et indiscipliné, mais il avait eu le principal tort de permettre l'expression libre d'opinions non confor-

mistes trop longtemps condamnées au silence. Ces libertés avaient été condamnées ensuite sous le nom de dérapages et il fut convenu d'enterrer la question avec le débat. On a dit aussi que le nouveau débat aurait pour effet de « stigmatiser nos compatriotes musulmans », ce qui bouleversait les âmes sensibles. En fait, ces tentatives d'omerta ont valeur d'aveu : elles révèlent que leurs auteurs n'ont aucune confiance en la qualité de leurs arguments, puisque le débat, selon eux, devait nécessairement mal tourner, et même qu'ils ne sont plus aussi sûrs que leur force de frappe médiatique suffise désormais à écraser les arguments et la détermination de l'adversaire.

Pour notre part, nous ne souffrons pas d'extinction de voix et nous voulons rappeler très succinctement pourquoi l'islam est un vrai sujet de préoccupation qui mérite débat.

L'islam, un problème réel

Il ne faut d'abord pas oublier que ce problème a des dimensions internationales qui ne datent pas d'aujourd'hui et qu'il se pose de façon plus en ou moins aiguë selon les époques.

Une première caractéristique du mode d'implantation des musulmans, c'est qu'ils ont tendance à penser qu'un territoire sur lequel ils sont dominants doit être le plus possible religieusement homogène, c'est-à-dire islamique, peuplé essentiellement de musulmans. Ils exercent donc une pression plus ou moins forte, plus ou moins rude, pour éliminer les éléments hétérogènes, c'est-à-dire, le plus souvent, les chrétiens. C'est ainsi qu'au Proche et au Moyen Orient, au cours du siècle dernier, la proportion des chrétiens est tombée en chute libre (par exemple, en Turquie, de près de 20 % à moins de 1 %, et ce n'est pas une exception). Ce mouvement s'est encore accéléré au cours des dernières années, sous l'effet de procédés particulièrement brutaux. Les brimades systématiques et de plus en plus graves, allant jusqu'à des assassinats, exercées contre les chrétiens, par exemple en Irak, en

Egypte ou au Pakistan, ont fini par être exposées au grand jour et par susciter dans le monde l'indignation et l'émotion de ceux mêmes qui, jusqu'alors, fermaient les yeux. C'est ce que Nicolas Sarkozy a condamné en parlant, à juste titre, d'épuration religieuse. Bien entendu, il n'est pas question d'imputer aux musulmans de France quelque responsabilité, ni même quelque solidarité que ce soit avec de tels agissements. Il s'agit seulement de constater objectivement que, sur certains territoires où ils ont une position dominante, les musulmans affirment leur suprématie en poussant au départ les pratiquants d'une autre religion.

Pour autant, ils ne sont pas les adeptes d'une politique du « chacun chez soi ». En effet, s'ils admettent de moins en moins la présence d'éléments hétérogènes là où ils estiment être chez eux, ils trouvent en revanche tout naturel d'imposer leur présence sur de nouveaux territoires, là où ils n'étaient nullement implantés et où ils avaient éventuellement fait, dans l'histoire, des percées provisoires et généralement hostiles, particulièrement en Eu-

rope. A peu près absents il y a cinquante ans (à part quelques petites implantations dans les Balkans), ils y sont sans doute maintenant plus de vingt millions. Ce double mouvement, restriction pour les autres, expansion pour eux-mêmes, répond apparemment à une logique implicite qui pourrait être formulée en ces termes : « Au nom de nos conceptions profondes, nous vous fermons nos portes, mais au nom de vos principes, nous vous sommons de nous ouvrir les vôtres sans réserve ».

A ce phénomène physique s'en ajoute un d'un autre ordre : les progrès accélérés de pratiques plus radicales de l'islam dans les sociétés musulmanes, la multiplication des foulards pour les femmes en étant la manifestation la plus visible, y compris dans la Turquie prétendument laïque. Au point de vue de l'organisation politique du monde musulman, les tentatives nationalistes à tendance laïque, qui avaient remporté certains succès après la dernière guerre, par exemple en Iran, en Irak, en Egypte, en Syrie, sous des formes très diverses, cèdent de plus en plus de terrain

face au retour d'un islamisme en plein essor.

Cette évolution du monde musulman a des répercussions en France. Contrairement à ce que martèle une propagande historiquement mensongère dénoncée par les démographes les plus sérieux, (Jacques Dupâquier, Michèle Tribalat, etc.) le phénomène migratoire que nous connaissons est inédit en France. Il n'y a jamais eu dans notre pays, et de loin, d'arrivées aussi massives, en aussi peu de temps, de populations aussi hétérogènes que ce qui se produit depuis le milieu du XX^{ème} siècle.

Phénomène nouveau aussi, conséquence naturelle de ce qui précède : les enfants des deuxième et troisième générations d'immigrés, pour la plupart musulmans, sont moins intégrés (ne parlons

même pas d'assimilation), se sentent moins français que leurs parents ou grands-parents. C'est ce qu'a fait remarquer le président de la République, qui a aussi dénoncé l'échec du multiculturalisme, qui existe non officiellement, mais en fait, dans de nombreuses banlieues et autres quartiers à forte densité d'immigration. Tout naturellement, ces immigrés, ou descendants d'immigrés, renforcent, dans leur mode de vie, les particularités qui les distinguent des Français de souche : port du voile, exigence de nourriture halal, d'apartheid par sexe dans les hôpitaux, etc.

Ce mouvement de fragmentation sociale n'a guère de chance de s'arrêter de lui-même, au contraire : ne serait-ce que pour des raisons démographiques, le temps travaille à l'alimenter. Qu'est-ce qui

inciterait la communauté musulmane à s'agréger davantage à la communauté nationale quand il lui suffit d'attendre, pas très longtemps d'ailleurs, pour que son poids relatif s'accroisse et qu'elle puisse vivre de plus en plus pleinement son identité, revendiquée comme légitimement différente de l'identité nationale française ?

Comment s'étonner que, comme le montrent tous les sondages, l'attitude des Français de souche à l'égard de l'islam soit de plus en plus négative ? Même si ce n'était qu'un «ressenti» (comme on dit dans le jargon actuel) essentiellement subjectif, ce serait un fait de société et un fait politique qu'il faudrait prendre en compte. A plus forte raison quand il est malheureusement fondé sur des faits objectifs qu'on ne peut pas écarter d'un revers de main.

Le cœur du débat : religion et civilisation

Depuis quelque temps, on voit se multiplier en France des gens qui ne sont nullement musulmans, mais qui se posent en connaisseurs de la théologie islamique, dissertant sur l'autorité relative des sources de façon d'autant plus péremptoire que leur science est de fraîche date. Ils en arrivent généralement à réciter du «politiquement correct» et à conclure que l'islam est une religion de tolérance, qui prendrait tout naturellement sa place dans notre société, les pratiques éventuellement discordantes étant récusesées comme non conformes à la véritable et profonde nature de l'islam, dont ces néo-théologiens semblent avoir une connaissance révélée.

Pour notre part, nous nous contentons, plus modestement, de prendre en compte les caractéristiques de l'islam qui paraissent essentielles et qui, d'ailleurs, ne sont guère contestées. Quant à savoir si telles pratiques ou telles interprétations sont, ou non, conformes à la pure essence de l'islam, nous avouons notre totale incompetence en la matière et nous disons même que, de toute façon, ces subtilités n'ont aucune influence pratique sur les problèmes qui nous préoccupent.

On pose souvent la question sous cette forme : l'islam est-il compatible avec la démocratie ? Certes, la démocratie peut se réaliser sous des formes diverses, mais, si loin qu'on en étende l'élasticité, il semble plus que difficile de concilier intégralement l'islam et la démocratie à l'occidentale. La raison de fond en est simple : pour nous en tenir à des connaissances théologiques sommaires, il n'est pas contesté que l'islam n'est pas seulement une religion au sens où nous l'entendons, sur le modèle chrétien, c'est aussi un code complet de la vie en société, à la fois code civil, code pénal, droit constitutionnel. Il y a forcément conflit, par exemple, en matière de liberté religieuse, sur le droit de changer de religion. Dira-t-on que c'est de la théorie, et que la pratique souffre quelques accommodements avec Allah ? L'histoire ne nous en donne malheureusement pas d'exemples convaincants. La Turquie, qu'on cite toujours, pratique une forme de laïcité très particulière, à l'intérieur d'une société quasi inté-

gralement islamique. Il s'agit plutôt d'une lutte d'influence, dans ce cadre très fermé, entre le pouvoir civil, tirant sa force de l'armée, et les autorités religieuses, pour imposer sa loi à la société. C'est d'ailleurs bien ce bon régime «laïc» qui a réduit la présence chrétienne à l'état de traces. Qui plus est, cette dose de laïcité très particulière est elle-même en train de se résorber inexorablement : la société turque revient à un islam rigoureux et referme la parenthèse kémaliste.

Cette dernière constatation confirme ce que nous avons dit plus haut à propos de l'évolution de la question en France : non seulement le temps ne vient pas arrondir les angles et rapprocher les positions antagonistes, mais, à l'inverse, nous sommes, à l'échelle mondiale, dans une phase de réaffirmation résolue et même conquérante de son identité par l'islam. Si donc nous envisageons d'un point de vue politique ces deux concepts que sont le régime démocratique et l'islam, le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne s'adaptent pas spontanément l'un à l'autre.

Qui plus est, et c'est le plus important, la question qui s'impose à nous ne se présente pas sous la forme d'une discussion théorique sur un sujet général et intemporel. Elle est de savoir quels peuvent être les rapports entre la France, pays né il y a à peu près un millénaire et demi, et une communauté musulmane qui est en train de s'y installer depuis quelques décennies.

La France, en effet, ce sont certes des institutions politiques et des lois, mais c'est beaucoup plus que cela. Ce sont des façons de vivre, de penser, de sentir, enracinées dans des temps très anciens. Ce sont des principes moraux, des rapports entre les êtres. Ce sont des créations dues à des penseurs, des écrivains, des artistes qui, dans leur diversité, se sont nourris d'une tradition et l'ont enrichie à leur tour. C'est une histoire avec ses pages glorieuses et ses heures sombres. Des richesses si abondantes, si diverses, si éclatantes, présentes et renouvelées depuis si longtemps et si continuellement sur un même territoire méritent bien de former ensemble ce qu'on appelle une civilisation.

Une civilisation n'existe pas sans une source vive d'essence spirituelle. Pour la nôtre, cette source vive est le christianisme, qui s'est lui-même abreuvé à des sources venues principalement de Jérusalem, d'Athènes et de Rome. C'est une réalité historique. Aucune force au monde, aucun aveuglement intellectuel ne peut faire que ce qui a été n'ait pas été ou ait été différent. C'est ce que Nicolas Sarkozy a résumé dans une belle formule prononcée au Puy-en-Velay : «La chrétienté nous a laissé un magnifique héritage de civilisation et de culture».

Les institutions peuvent changer, s'adapter : Louis XIV, Napoléon, de Gaulle en ont incarné des formes diverses. La civilisation, elle, est une réalité substantielle, transcendant le temps, une donnée qui s'impose à nous. Elle constitue proprement l'identité de la France. Pour les héritiers que nous sommes, nos pensées, nos sentiments, nos gestes en portent tous quelque trace. Comme le dit encore Nicolas Sarkozy : «Cet héritage est une chance, mais d'abord un devoir».

Est-ce à dire que, désormais, la porte soit fermée et l'héritage réservé aux seuls descendants directs ? Assurément non. De tout temps, le courant principal a pu s'enrichir d'apports nouveaux. Notre civilisation ne se définit pas par un déterminisme biologique ou généalogique. Il faut seulement que quelques conditions de bon sens soient respectées : c'est le moment ou jamais d'invoquer le fameux principe de précaution. Ces conditions sont d'abord de ne pas laisser s'installer des communautés compactes et éloignées culturellement et spirituellement. Une autre, non moins indispensable, est que chaque personne admise à s'installer sur notre sol ait vraiment la volonté de s'inscrire dans la continuité de notre civilisation, c'est-à-dire d'adhérer à ses valeurs essentielles et de les développer ou au moins de ne pas les entraver, ce qui suppose des nouveaux arrivants, pendant quelque temps, une certaine dose de modestie nécessaire pour faire, en quelque sorte, l'apprentissage de cette situation nouvelle.

Qu'en est-il de l'islam par rapport à cette question capitale de la continuité de

civilisation ? Il est indéniable qu'il existe une civilisation islamique très typée, qui peut être brillante, qui a derrière elle une longue histoire de plus de treize siècles et qui imprime une marque indélébile sur l'esprit des populations et des personnes qui en relèvent. C'est bien en termes de civilisation d'inspiration religieuse, et non plus seulement de religion au sens restrictif du mot, que se pose la question des rapports de population. On nous dit parfois, pour banaliser cette question, que les musulmans d'aujourd'hui ne vont pas beaucoup plus à la mosquée que les Français ne vont à la messe. L'affirmation est un peu surprenante, parce que les mêmes commentateurs lénifiants nous disent par ailleurs qu'il faut construire des mosquées en grand nombre pour contenir les foules qui en sont aujourd'hui frustrées et qui sont obligées de déborder dans la rue pour accomplir leur devoir religieux

dont elles ne sauraient se dispenser. Quoi qu'il en soit de cette réalité à géométrie variable selon les besoins de l'argumentation, les populations issues de traditions imprégnées d'islam et les populations vivant sur des territoires imprégnés de tradition chrétienne relèvent de deux civilisations différentes qui ne se sont jamais mélangées et qui se sont souvent affrontées. D'une façon générale, il ne semble pas exister d'exemple à la surface de la terre où l'islam soit venu pour apporter en toute sérénité pacifique une sorte d'assaisonnement spirituel à une civilisation déjà en place. L'islam, quand il est suffisamment fort, entend bien s'imposer sans rien renier de son identité, et même avec une propension insistante à faire bénéficier ses hôtes de ses valeurs si supérieures, à ses yeux, à toutes les autres. Si l'on se place au point de vue des musulmans, on les comprend, mais on trouvera

bon aussi que, si imparfaite qu'elle soit aux yeux de certains, nous tenions avec acharnement à notre civilisation, que nous nous chargions nous-mêmes de la faire progresser et que nous soyons prêts à faire, avec ou sans modération, tous les efforts nécessaires pour la défendre contre ceux qui voudraient lui porter atteinte.

En résumé, si l'on examine les choses objectivement, la présence en France d'un islam fort pose des problèmes inédits et suscite des difficultés inédites, dans notre histoire, au regard de nos institutions, de notre législation et, plus profondément encore, au regard de notre civilisation. Après ce constat, nous sommes obligés de nous demander quelle action nous avons à mener. Les réponses peuvent être différentes selon qu'on se place au niveau de l'Etat, de la vie politique ou du citoyen.

L'Etat, la laïcité et « l'islam de France »

L'Etat, dans son action à un moment donné, est obligé de tenir compte de mille contingences, souvent contradictoires, entre lesquelles il faut sans cesse arbitrer. Mais l'Etat a d'abord une fonction, une mission, un devoir : prendre en charge ce qu'il y a dans le destin de la France de permanent, ce qui transcende le temps, passé et futur, son identité, sa civilisation. A ce point de vue, son devoir tient en quelques verbes : assumer, maintenir, enrichir, transmettre. Le beau discours prononcé au Puy-en-Velay montre que le président de la République en est conscient. Il suffit de relever quelques passages qui n'ont pas besoin de commentaires : «Le premier devoir que cet héritage nous impose, c'est de le conserver et de le restaurer», il «inscrit notre pays dans le «temps long» d'une histoire multi-séculaire» ; il faut «résister à la dictature du présent, à la dictature de l'immédiat et, oserais-je dire, à la dictature de l'interchangeable où tout se vaut, ou rien ne se mérite plus, où tout a la même valeur. Je regrette sincèrement que cette profondeur de notre histoire et de notre culture ait été trop souvent abandonnée sur l'autel de l'immédiateté, de la facilité et de la pensée unique» ; «si on renonce à transmettre (...), ne soyons pas étonnés du résultat». Ces citations ne sont pas exhaustives et ce thème, présenté sous diverses formes, revient comme un leitmotiv.

La boussole indique la bonne direction, mais par quels moyens agir ? La première réponse, qui, en France, vient spontanément à l'esprit est : en appliquant un principe gravé dans le marbre de nos institutions et, puisqu'il s'agit des rapports avec une religion, ce principe sera tout naturellement celui de la laïcité, formalisé dans la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Remarquons que la laïcité avait d'abord été conçue comme une machine de guerre contre le christianisme, mais que, au fil du temps, on avait trouvé un *modus vivendi* et abouti à une situation apaisée et stable. C'est donc uni-

quement à cause de la présence massive de l'islam que la question se pose aujourd'hui : le principe de laïcité apporte-t-il toutes les solutions dans la France du XXI^{ème} siècle ?

Ce principe a d'incontestables vertus. Il garantit, s'il est appliqué avec rigueur, que les prescriptions de nature politique de la charia ne pourront pas être officiellement intégrées dans la législation française. C'est un dispositif de sauvegarde qui peut être précieux.

Mais ce serait une illusion de croire que ce principe peut jouer le rôle d'un bastion inexpugnable. La loi ne couvre que les rapports des religions et de l'Etat, c'est-à-dire un secteur important, mais limité. Outre qu'on peut toujours modifier la loi (certains ne pensent-ils pas le faire pour faciliter la construction de mosquées ?), c'est dans la vie quotidienne qu'on voit progresser les pratiques inspirées par l'islam. On pourra peut-être multiplier les lois et règlements pour interdire le monopole de la viande halal dans les cantines publiques ou la ségrégation sexuelle dans les piscines, mais comment empêchera-t-on certains musulmans d'user de voies de fait contre le personnel des hôpitaux pour interdire que les femmes et les filles ne soient soignées par des hommes ou les hommes et les garçons par des femmes ?

A l'inverse, l'application de la laïcité, comme de tout principe abstrait dont on fait un absolu, peut être poussée jusqu'à l'absurde et devenir folle. En mettant sur le même plan tout ce qui procède d'une religion quelle qu'elle soit, ne va-t-on pas mettre hors-la-loi des pratiques millénaires, si souvent liées inextricablement au christianisme ? Si l'on interdit l'appel du muezzin, ne va-t-on pas interdire les cloches ? Ou autoriser les deux ? Pourquoi organiser la semaine en fonction du dimanche plutôt que du vendredi ? Aujourd'hui, de telles perspectives paraissent irréelles, mais qui aurait pu penser, il y a seulement trente ans, que la pression

islamique se ferait sentir à ce point sur l'alimentation publique, l'organisation des hôpitaux ou l'enseignement de telles ou telles matières scolaires ?

La laïcité peut être une arme défensive contre des empiètements de toute nature, mais ce n'est pas l'arme absolue.

En guise de solution aux problèmes posés par la place de plus en plus importante tenue par l'islam, on voit refluer l'expression «islam de France» que l'on oppose à «islam en France». Cette idée, déjà ancienne, n'a pas reçu un commencement d'application. Elle n'est apparemment jamais définie, et pour cause. En restant dans le flou, on veut sans doute évoquer l'image d'une variété particulière d'islam qui, par définition, serait propre à la France et qui, par conséquent, serait en harmonie avec la société française. Si l'on essaie de creuser le concept, on s'enfoncé dans la perplexité. S'agit-il de toucher la nature même de l'islam ? On voit mal quelle légitimité aurait un Etat laïque pour s'engager sur ce terrain à haut risque. S'agit-il simplement de régler les rapports officiels entre l'islam et l'Etat français ? Comme il n'y a pas d'organisation hiérarchique centralisée dans l'islam et que le CFCM (Conseil français du culte musulman) n'a aucune autorité réelle, on ne sait même pas avec qui la négociation pourrait avoir lieu.

L'Etat français, on le voit, dispose de moyens réels mais limités pour traiter directement la question islamique. Il est entravé dans son action par les pressions diverses, souvent violentes, qui s'exercent sur lui et aussi par la nécessité où il se trouve de traiter cette question particulière au nom de principes généraux. En revanche, son pouvoir réel lui permettrait d'agir par le biais de l'immigration. C'est même sur ce terrain qu'il est attendu et qu'il jouera une bonne partie de son crédit lors des élections de 2012.

(Suite de l'article dans le journal N°264)

**NICOLAS SARKOZY,
LE SEUL CAPABLE
DE BATTRE LA
GAUCHE EN 2012**

Le Mouvement Initiative et Liberté (MIL) entend rappeler qu'au moment où nous voyons une explosion de l'apparition de sondages dans tous les médias, il faut garder la tête froide car l'élection présidentielle en France aura lieu dans plus de 500 jours.

Le Mouvement Initiative et Liberté (MIL) dénonce la pensée unique qui concourt à vouloir interdire tout débat à droite et félicite le nouveau secrétaire général de l'UMP, Jean-François COPÉ, pour sa capacité à réveiller l'UMP et à permettre que tous les sujets puissent être abordés. Un grand parti doit permettre les débats internes.

Le Mouvement Initiative et Liberté (MIL) rappelle que, de tous les candidats potentiels, seul Nicolas SARKOZY est capable de battre la gauche en 2012. Et pour cela, il faut que toutes les sensibilités s'expriment clairement au sein de la droite afin que demain, au moment du choix, tous ceux qui sont conscients du danger que représente la gauche se rallient au meilleur candidat capable de la battre au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2012.

Le Mouvement Initiative et Liberté (MIL) annonce le lancement de nouvelles campagnes militantes sur les thèmes : « Nicolas SARKOZY, le seul capable de battre la gauche » et « La France ou la gauche, il faut choisir ».

Communiqué de presse du 3 mars 2011

**LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR CLAUDE GUÉANT
APPELLE UN CHAT UN CHAT**

Le Mouvement Initiative et Liberté (MIL) se félicite des propos de bon sens de Claude Guéant, ministre de l'intérieur et de l'immigration.

Voici les propos tenus sur *Europe 1* le 17 mars 2011 :

« Les Français, à force d'immigration incontrôlée, ont parfois le sentiment de ne plus être chez eux, ou bien ils ont le sentiment de voir des pratiques qui s'imposent à eux et qui ne correspondent pas aux règles de notre vie sociale. » (...) « Nos compatriotes veulent choisir leur mode de vie, ils ne veulent pas qu'on leur impose un mode de vie. »

Voici les propos tenus dans *Le Monde* du 16 mars 2011 :

« Le FN ne nous sert pas de boussole. » (...) « Un gouvernement doit travailler en fonction de ce qu'il estime être nécessaire et il doit être à l'écoute de la population. Les Français ont le sentiment que les flux [migratoires] non maîtrisés changent leur environnement. Ils ne sont pas xénophobes. Ils veulent que la France reste la France. » (...) « Ils veulent que leur mode de vie soit respecté, que la laïcité demeure à la base de notre pacte républicain. »

Il a réaffirmé le credo du gouvernement consistant à accueillir les immigrés autorisés à venir en France, avec le développement souhaité d'une immigration de travail, et à « ne pas subir une immigration imposée ».

Les Français « ne veulent pas de communautarisme » et souhaitent que « les nouveaux arrivés adoptent le mode de vie qui est le leur [des Français] ».

En revanche, il est nécessaire à ses yeux de clarifier certains problèmes comme le port du voile par des collaborateurs du service public, les parents accompagnateurs de sorties scolaires ou les personnels de crèche.

Il a estimé que « certains fondamentaux » doivent être clarifiés en matière de la laïcité, comme la traçabilité de la viande halal car des associations de consommateurs s'inquiètent « de voir servie, dans les cantines, de la viande halal sans le savoir ». « C'est un problème de liberté, les gens ne sont pas obligés de consommer de la viande halal. »

Voici les propos publiés par *l'express.fr* le 18 mars 2011 :

« J'ai dit que les Français souhaitent que la France reste la France. Je m'étonne que l'on puisse contester ce constat. » (...) « En réponse à une question qui me demandait de préciser ma pensée, j'ai dit que les Français avaient l'impression qu'à force de ne pas contrôler l'immigration, ils ne se sentent plus chez eux. C'est la réalité que vivent les Français. (...) « C'est ce que pensent les Français et c'est extrêmement important de tenir compte de cette réalité pour que notre pays reste ce qu'il est, c'est-à-dire un pays de respect et de tolérance ». (...) « J'attire l'attention sur le fait que l'excès d'une immigration irrégulière dans notre pays crée des problèmes chez ceux des immigrés qui sont en situation légale ».

Le Mouvement Initiative et Liberté (MIL) réaffirme son opposition à toute nouvelle immigration, clandestine ou non, en France. La France doit être ferme dans l'application des textes qui régissent l'entrée sur son territoire. Au moment où notre pays traverse une situation économique difficile et où beaucoup de jeunes et de moins jeunes sont au chômage, les Français ne supporteraient pas un tel état de fait.

Le Mouvement Initiative et Liberté (MIL) annonce le lancement d'une nouvelle campagne militante sur le thème : « Immigration clandestine, trop c'est trop ».

Communiqué de presse du 19 mars 2011

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Portable Télécopie

Courriel@..... Date et lieu de naissance

Profession

Je désire soutenir financièrement les campagnes du MIL et verse : 120 € ou plus 80 € 50 € 30 € 20 €

Je souhaite adhérer (ou renouveler mon adhésion) au M.I.L. pour l'année

Cotisation de membre et abonnement au journal : 50 € Cotisation chômeur, jeune (-25 ans) : 15 €

Cotisation couple : 50 € Cotisation simple (sans journal) : 30 €

Cotisation pour la carte de membre donateur : 100 € Cotisation pour la carte de membre bienfaiteur : à partir de 200 €

Je désire m'abonner à « Vigilance et Action » (pour les non adhérents) : soutien : à partir de 200 € simple 60 €

Je désire recevoir une documentation sur le M.I.L.

Date Signature

À renvoyer au M.I.L., BP 84, 92303 Levallois-Perret Cedex – Site Internet <http://www.jemil.org>

Conformément à l'article 27 de la Loi n°78-17 du 6/1/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les réponses aux différentes rubriques de ce bulletin sont facultatives. Les informations qu'elles contiennent sont à usage strictement interne. Elles font l'objet d'un traitement informatique et ne peuvent être communiquées qu'à des responsables désignés par le Bureau National. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent sur justification de votre identité.

VIGILANCE & ACTION est édité par le M.I.L.

Directeur de la publication : R. BÉTEILLE (Imprimerie spéciale – Dépôt légal à parution)



**MIL : La droite
civique, gaulliste et patriote**